



Conseil sur un accidenté de la route

Par **gabykm**, le **24/07/2009** à **12:01**

Bonjour,

Mon frère à un un accident de la route a Orléans il y a 10 ans. physiquement pas des blessures, mais un traumatise crânien. Après hospitalisation on l'envoi a un centre médicalisé a Ermenonville dans la région Parisienne. Personnellement je ne l'avais pas revu depuis son hospitalisation à Orléans. 10 ans après, j'ai eu l'opportunité cet été d'aller lui rentre visite a Ermenonville (j'habite dans la région Bordelaise). J'ai trouvé un homme malheureux et seul a qui on donne beaucoup des médicaments a mon avis, soit disant il était violant après son accident il voulait sortir et partir. Donc il est devenu handicapé, dans un fauteuil roulant pas adapté a son handicapé, je pose la question de savoir le pourquoi on me répond que la personne qui s'en occupe est en vacance a son retour ils vont lui en parler. Pas des rééducations. Ma question comment faire pour le faire transférer près de moi? (il est sous tutelle). J'ai appelée sa tutrice qui m'avoue ne jamais l'avoir vu, et qu'elle va faire son enquête et elle va m'appeler, j'attends toujours. Je vous demande de m'aider, je vous en supplie, aidez. Merci d'avance. Gabykm